

L'expulsion des religieuses de Port-Royal des Champs, suivie de la destruction des bâtiments et de l'excavation du cimetière, de 1709 à 1713, constitua un évènement majeur de la fin du règne de Louis XIV qui marqua fortement les esprits de l'époque. Il s'agit là tant d'un aboutissement que d'un point de départ. C'est un aboutissement car la destruction du monastère s'inscrit en point culminant d'un long processus qui s'est accéléré avec la rupture de la Paix clémentine en 1679 mais c'est aussi le point de départ d'un travail de construction de la mémoire voire du mythe de Port-Royal. Le colloque dont nous publions ici les actes s'est tenu à Paris en septembre 2011. Cette réunion a eu le grand mérite de nuancer ce qui était jusque-là répété à l'envie. Le processus de destruction de Port-Royal n'a en rien été linéaire. Dans sa conduite comme dans ses errements, le rôle des individus, essentiel, a souvent été sous-estimé. La destruction a été partielle puisque Port-Royal de Paris a survécu sans renier l'héritage de ses grandes réformatrices. À l'instar de Madeleine Horthemels, dont les estampes ont pris valeur de représentations canoniques, voire d'icônes, les mythographes de Port-Royal ont placé entre le monastère et nous un prisme déformant qui n'a eu de cesse d'influer sur l'image du monastère au cours des deux siècles suivants.

La question de la ruine et de la survie de Port-Royal a été abordée selon trois grandes thématiques : la marche à la destruction, l'abbaye martyre et l'impossible orthodoxie.